

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 946

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

329 681 340 RCS Le Mans.

FOUSSIER.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000000.00 EUR.

Adresse : Rue du Châtelet, Zac du Monne, 72700 Allonnes.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : FOUSSIER Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 € Siège social : ZAC du Monné Rue du Châtelet 72700 ALLONNES immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Mans sous le numéro siren 329 681 340 R.C.S. LE MANS, société absorbante. L.B.A. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 588 000 € Siège social : 86, avenue Franklin Roosevelt 69120 VAULX-EN-VELIN immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro siren 958 512 246 RCS LYON, société absorbée. AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE L. B. A PAR LA SOCIETE FOUSSIER Evaluation de l'actif et du passif de la société "L.B.A." dont la transmission à la société FOUSSIER est prévue : Montant de l'actif : 19 779 046 euros, montant du passif : 9 263 725 euros Augmentation du capital de la société FOUSSIER, société absorbante : La société FOUSSIER, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société "L.B.A.", société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du boni de fusion : 8 248 459 euros. Dépôt du projet de traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 13 mars 2020 a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LYON, le 16 mars 2020 au nom de la société L.B.A., société absorbée, au greffe du tribunal de commerce du MANS le 20 mars 2020 au nom de la société FOUSSIER, société absorbante. Monsieur Hugo FOUSSIER pour la société absorbée. Monsieur Dominique FOUSSIER pour la société absorbée..